



Le SCFP dans les bibliothèques du Canada

Le SCFP est le syndicat de choix pour les travailleuses et travailleurs des bibliothèques. Le SCFP représente près de 22 000 d'entre eux à travers le pays. Les lieux de travail de ces membres sont variés, allant des bibliothèques publiques aux bibliothèques scolaires, en passant par celles des universités et des hôpitaux. La majorité, plus de 15 000, travaillent dans le réseau des bibliothèques publiques (présentes hors Québec). Plus de 7 000 membres travaillent dans 17 autres secteurs, qui comprennent les écoles, l'enseignement postsecondaire, les municipalités et les hôpitaux. Le secteur des bibliothèques est majoritairement féminin, les femmes formant 85 % de sa main-d'œuvre. La proportion est semblable parmi les membres des bibliothèques du SCFP.

Les salaires

Les revenus annuels moyens des travailleuses et travailleurs des bibliothèques membres du SCFP dépassent ou équivalent à la moyenne nationale des effectifs des bibliothèques du Canada. Toutefois, les revenus moyens des travailleuses et travailleurs des bibliothèques publiques sont plus élevés que ceux de leurs homologues des bibliothèques des « autres » secteurs. En outre, depuis quelques années, les salaires négociés ont augmenté de plus de 3 % par année.

Les données salariales au sujet des membres du SCFP révèlent que les bibliothécaires gagnent parfois aussi peu que 14 \$ l'heure; que les assistants de bibliothèque et de services d'archives et les techniciens touchent parfois aussi peu que 10 \$ l'heure; et que les commis de bibliothèque gagnent parfois aussi peu que 9 \$ l'heure.

Les faibles salaires et la discrimination salariale persistent dans les bibliothèques du Canada. Les données de Statistique Canada révèlent que les salaires moyens des bibliothécaires hommes ont augmenté de 4,09 % entre 2000 et 2005, ce qui est plus du double du pourcentage de l'augmentation des salaires des bibliothécaires femmes (1,95 %). Compte tenu de la persistance de la discrimination salariale, il est clair que tous les gouvernements doivent financer adéquatement des programmes d'équité salariale afin qu'il n'y ait plus d'écart entre les salaires de femmes et d'hommes qui font le même travail.

Les dépenses des gouvernements et le sous-financement

Les administrations locales accordent plus d'argent aux bibliothèques que les gouvernements fédéral et provinciaux ensemble. En 2006, les dépenses consacrées aux bibliothèques par les administrations municipales s'élevaient à 1,7 milliard de dollars.

Pour l'exercice 2006-2007, les dépenses des gouvernements provinciaux destinées aux bibliothèques nationales, publiques, scolaires, universitaires et collégiales avoisinaient les 948 millions de dollars. Pour la même période, les dépenses du gouvernement fédéral (consacrées aux bibliothèques fédérales) étaient encore plus faibles, c'est-à-dire 40,2 millions de dollars, environ 4 % des dépenses des gouvernements provinciaux.

Il y a aussi eu une érosion radicale des dépenses fédérales destinées au réseau des bibliothèques publiques. Entre 1998 et 2004, ces dépenses ont diminué de 89 %, pour s'établir à 1,1 million de dollars. En comparaison, les dépenses de 2003-2004 consacrées aux bibliothèques publiques par les gouvernements provinciaux se sont élevées à 148,4 millions de dollars. Fait inquiétant : selon Statistique Canada, au cours des exercices financiers 2003-2004 à 2006-2007, le gouvernement fédéral n'a pas versé un sou aux bibliothèques publiques, scolaires, collégiales et universitaires.

La sous-traitance et la privatisation

Le financement insuffisant des services publics par les gouvernements ouvre la porte à la sous-traitance et à la privatisation. Étant donné la diminution des dépenses fédérales consacrées aux bibliothèques publiques, il n'est pas étonnant que la sous-traitance des services de bibliothèque ait gagné du terrain. Certaines bibliothèques publiques ont sous-traité des services comme les commandes, le traitement, le catalogage des documents et la technologie, et d'autres songent à en faire autant. D'autres encore envisagent de sous-traiter les acquisitions.

L'expérience du SCFP en matière de sous-traitance et de privatisation montre que la qualité des services publics pâtit aux mains des entrepreneurs privés. Pour maximiser les profits et réduire les coûts d'exploitation, les entrepreneurs privés rognent sur les coûts,

licencient ou embauchent moins de personnel et exercent une pression à la baisse sur les salaires et les avantages sociaux, ce qui entraîne des problèmes de recrutement et de rétention de la main-d'œuvre. Les deniers publics ne doivent pas servir à remplir les coffres d'entreprises privées qui offrent un niveau inférieur de service au public. Contrairement aux entrepreneurs privés, les bibliothèques publiques favorisent l'intérêt de la population et se concentrent sur la prestation de services de qualité plutôt que sur les profits.

Exiger le changement

Le SCFP ne craint pas de s'attaquer aux enjeux difficiles qui ont une incidence sur ses membres. Nous avons mené des campagnes victorieuses pour mettre fin à la sous-traitance et à la privatisation des services de bibliothèque partout au pays et nous avons fait pression sur les gouvernements pour qu'ils accroissent le financement, question d'assurer le maintien de services publics de qualité. En outre, nous avons réalisé des gains importants sur le front de l'équité salariale en Colombie-Britannique et en Ontario, où un règlement d'une valeur de 20 millions de dollars fera augmenter les chèques de paie des membres d'entre 15 cents et 4,22 \$ l'heure.

:mlb/sepb491